



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE **2023/PA402** *****

1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

CROUS CLERMONT AUVERGNE

25 rue Etienne Dolet
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 34 44 10 - Fax : 04 73 35 12 85
E-mail : marches@crous-clermont.fr

Représentant : Monsieur Philippe NEGRIER, le Directeur Général du CROUS CLERMONT AUVERGNE

2 – OBJET DU MARCHÉ

- Objet : Marché 2023/PA402 – Maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en sécurité au restaurant universitaire des Cézeaux
- Type de marché : Maîtrise d'œuvre
- Classification CPV : 71000000
- Description des prestations :
Mission de base : APS / APS / PRO / AMT / EXE / DET / AOR
Missions complémentaires : DIAG / OPC

3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

➤ Lieux d'exécution : Avenue Blaise Pascal 63170 AUBIERE

➤ Nature du marché :

S'agissant de la maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation d'ouvrages des existants, le marché est soumis aux dispositions R2112-16 à R2112-18 du Code de la commande publique.

Il sera conclu à prix forfaitaire et révisable.

Le forfait de rémunération provisoire résulte du taux de rémunération proposé par le soumissionnaire appliqué sur l'enveloppe budgétaire prévisionnelle des travaux indiqués à l'article 1.3 du présent règlement.

4 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La sélection sera effectuée dans les conditions prévues aux articles R.2152-6 et R.2152-7 §2 du Code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur, représenté par le Directeur général du CROUS Clermont Auvergne, élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

Il choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, pondérés (base 100) :

1 : Valeur technique de l'offre (coefficient 60) : Mémoire technique

Sous critère 1 (noté sur 40) : Moyens humains dédiés à l'opération :

Présentation de l'équipe constituée pour répondre à cet appel d'offres (avec effectifs alloués à l'opération), organisation fonctionnelle de l'équipe, compétences (organigramme et CV des personnes affectées à l'opération) ; nombre de réunion de chantier par semaine, nombre de visite, niveau de présence sur le chantier, répartition détaillée des tâches par cotraitant, éléments qualifiant l'équipe.

Sous critère 2 (noté sur 40) : Éléments exposant l'intérêt porté à cette opération, la compréhension des problématiques, la démarche envisagée pour ces réaménagements et le suivi des phases de réalisation du projet ; démarche qualité, sécurité, environnement adaptée à l'opération

Sous critère 3 (noté sur 20) Optimisation des délais

Note précisant les optimisations possibles proposées par l'équipe sur le planning global de l'opération et les moyens mis en œuvre pour respecter ou optimiser le retour du DCE et les travaux durant la période estivale. Le calendrier de la mission de maîtrise d'œuvre devra tenir compte des indications fournies à l'article 1.4 du présent règlement.

La note globale maxima sera obtenue en additionnant les notes pondérées des deux critères Prix/Valeur technique.

Note maxima pour la valeur technique est de 100 points

2 : Prix (coefficient 40)

L'analyse des offres de prix permettra un classement des candidats suivant la formule.

$$N_p = \frac{P_o \times 100}{P_r}$$

N_p : Note prix

P_o : Offre de prix la moins disante

P : Offre de prix de l'entreprise notée

Il sera attribué à l'offre la moins disante la note de 100 points qui constitue la note maxima.

Le pouvoir adjudicateur, représenté par le Directeur Général du CROUS Clermont Auvergne, examinera les offres des candidats pour établir un classement.

5 – ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est passée dans le cadre d'une procédure adaptée régie par les articles R.2123-1 à R.2123-8 du Code de la commande publique.

6 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Conformément à l'article R2132-3 du Code de la commande publique, le dossier de consultation doit être retiré sur le site de dématérialisation des procédures suivant :

- <http://www.achatpublic.com>.

7 – CONDITIONS DE DELAI ET DE REMISE DES OFFRES

Date limite de remise des offres : **Vendredi 08 septembre 2023 – 12h00**

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres :

En application de l'article R2132-3 du Code de la commande publique, les candidats devront envoyer leur(s) plis de façon dématérialisée.

Les offres/plis devront être remis impérativement avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du règlement de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

- <https://www.achatpublic.com>